



## PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À L'ÎLE DES SOEURS

### Par courriel

Date : 28 juin 2013

À : M. Yves Sylvain, directeur général de la CSMB

CC : M. Ayaz Poundja, directeur des ressources matérielles

M. Jean-Michel Nahas, coordonnateur, bureau des communications et de la presse

M. Gilles Vézina, attaché de recherche et de documentation, OCPM

De : M<sup>me</sup> Stéphanie Espach, secrétaire et analyste de la commission

**Objet** : Demande de complément d'information

---

Monsieur,

Au cours de l'audience publique du 17 juin dernier, vous avez indiqué que « *l'augmentation constante du nombre d'élèves à l'Île des Sœurs exige que la nouvelle école voit le jour pour la rentrée 14-15, et pour ça, ça prend une décision en septembre* » (M. Yves Sylvain, doc.7.1, L655-657). Pour la construction d'une école primaire de la capacité de celle projetée actuellement sur le site du parc de la Fontaine, quelles sont les principales étapes à suivre jusqu'à l'ouverture de l'école, et quels sont les délais associés à chacune de ces étapes?

Aussi, en réponse à une question d'un citoyen (M. Bruno Courtemanche, doc.7.1, L1165-1174, L1120), vous avez indiqué : « *Pour le pouvoir d'expropriation, j'aimerais bien valider* » (M. Yves Sylvain, doc.7.1, L1181). Est-ce possible de fournir à la commission ce complément d'information?

En outre, en référence à votre lettre datée du 26 juin dernier (doc. 3.4) et considérant la proposition de complément d'information qu'elle contient, la commission souhaiterait obtenir un exemple concret de protocole d'entente liant la CSMB à un arrondissement.

Merci d'acheminer vos réponses avant le **4 juillet** prochain pour permettre aux participants de prendre connaissance de ces compléments d'information avant la 2<sup>nde</sup> partie de l'audience.

En vous remerciant d'avance pour votre précieuse collaboration,

La secrétaire de la commission

M<sup>me</sup> Stéphanie Espach